

Province de Québec
Municipalité du Village de Kingsbury

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal du Village de Kingsbury tenue le 25 janvier 2023 à 19 h, à la salle du Conseil située au 370 rue Du Moulin à Kingsbury.

Sont présents :

Pierre Bail, conseiller
Myriam Baum, conseillère,
Suzanne Bédard, conseillère,
Claire Morazain, conseillère,
Marc Saumier, conseiller
Tommy Vaillancourt, conseiller,
formant ainsi quorum sous la présidence de la mairesse Martha Hervieux.

Madame Chantal Coutu, directrice générale et greffière-trésorière par intérim est également présente.

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de la convocation et du quorum

La régularité de la convocation de l'assemblée, de même que le quorum, sont constatés par la mairesse à 19 h. Elle déclare par la suite l'ouverture de l'assemblée.

2023-01-01-E

2. Adoption de l'ordre du jour

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil. Il est proposé par le conseil Pierre Bail, appuyé par la conseillère Myriam Baum.

Que l'ordre du jour de la présente séance soit le suivant en ajoutant au point

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation de la régularité de la convocation et du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour

Administration

3. Audit 2019
4. Projet Julianna Léveillé-Trudel
5. Levée de l'assemblée

2023-01-02-E

3. Audit 2019

Attendu que la municipalité a reçu les documents de l'audit 2019
Attendu que les documents doivent être signés et envoyés à l'auditeur
Il est proposé par le conseiller Pierre Bail et appuyé par la conseillère Myriam Baum
Que le conseil atteste avoir reçu l'audit 2019 préparé par la firme DHM senc.

5. Projet Julianna Léveillé-Trudel

Attendu que Mme. Julianne Léveillé-Trudel demande une lettre d'appui de la municipalité pour son un projet de lecture.

Attendu qu'il est possible que les invités soient inspirés par la municipalité de Kingsbury, et qu'il s'installe dans le parc gratuitement.
Il est proposé par le conseiller Pierre Bail et appuyé par la conseillère Myriam Baum.

Que cette lettre soit rédigée par la mairesse Martha Hervieux

Que la salle communautaire soit prêtée gratuitement en cas de pluie, s'il n'y a aucune autre réservation.

6. Levée de l'assemblée

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Suzanne Bédard, appuyé par la conseillère Claire Morazain, que la présente séance soit levée à 19h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Martha Hervieux,
Mairesse

Chantal Coutu,
Directrice générale et greffière-trésorière